

journal



Les dernières nouvelles du quartier de Prélaz-Valency!

Dans notre dernier numéro, nous vous informions que les différents partenaires souhaitaient poursuivre l'aventure de la parution de votre journal de quartier et que nous allions chercher les fonds nécessaires à cette poursuite. En cette période de Noël, nous avons une bonne nouvelle : l'Association St-Marc nous a octroyé le montant de Fr. 5'700.- ce qui nous assure une année de vie ! Merci à sa Présidente et à son comité.

Nous avons, de plus, interpellé le secteur Quartiers de la Ville de Lausanne. Nous n'avons, à l'heure de la mise sous presse, pas encore de réponse à notre demande. Nous attendons aussi un potentiel soutien de la Loterie romande. Pour compléter ce futur que nous espérons souriant, nous avons lancé une recherche de fonds en publiant une petite annonce avec code QR : vous le trouvez dans ce numéro. Ne vous gênez pas pour vous en servir ! Nous vous en remercions d'avance.

Autre bonne nouvelle : l'APEMS de Clémence, par sa directrice, Laetitia Beney, a rejoint le comité de rédaction élargi. Une occasion de faire mieux connaître le journal.

Pour ce numéro de fin d'année, nous vous proposons le thème : vie

de couple, en communauté, en collectivité. Nous avons voulu montrer une fois de plus, à travers ce sujet, les diversités de notre quartier et de ses habitant·e·s. Ainsi, nous avons rencontré un couple qui vit depuis 69 ans ensemble, actuellement en EMS. Nous sommes allés

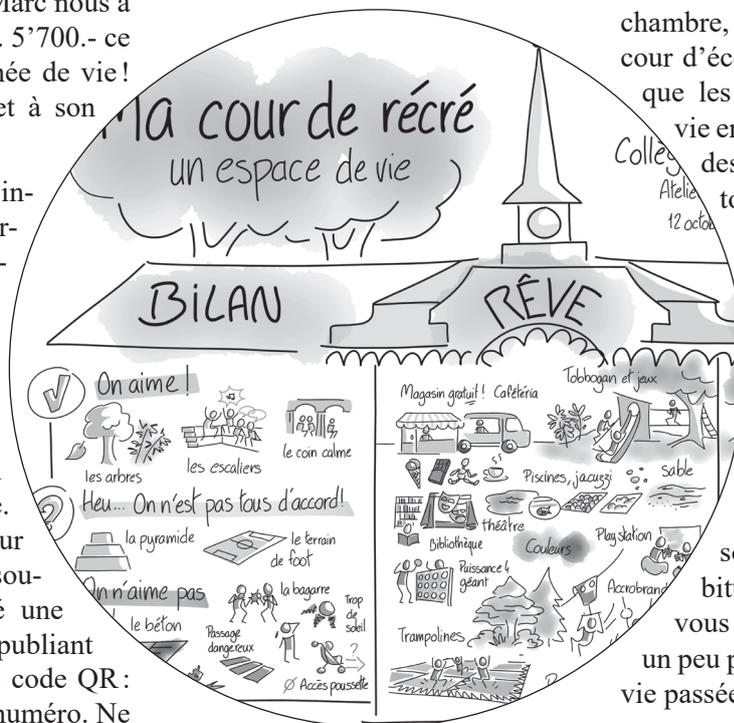
coopératives d'habitation. La vie de couple implique aussi les séparations : le CVE évoque les questions de communication entre l'équipe, les enfants et les parents séparés.

Mais la vie collective n'est pas seulement celle de couples et de familles : les enfants partagent leur chambre, leurs terrains de jeux, la cour d'école, les lieux de vie telles que les APEMS, les Centres de vie infantine. Vous découvrirez des témoignages, mais aussi toute une série de conseils d'une classe de 6P, pour que ces moments collectifs se passent au mieux. Nous avons aussi rencontré une famille qui a vécu tout proche les uns des autres, dans un camping-car, durant 4 mois. Belle expérience et beaux souvenirs. Et, comme d'habitude, l'article historique vous permettra d'en apprendre un peu plus sur notre quartier et sa vie passée.

Le prochain numéro aura pour thème «Tout beau, tout propre» : alors à vos plumes !

Tout en vous souhaitant bonne lecture, nous vous adressons tous nos vœux pour ces fêtes de fin d'année et espérons vous trouver en toute bonne forme en 2024 !

Gérald Progin



quérir l'avis d'une personne qui habite en colocation, mode de vie qui devient commun du côté des étudiant·e·s notamment et qui permet de se loger à des conditions abordables. Ce mode d'habitat n'est d'ailleurs pas seulement l'apanage des jeunes : les aîné·e·s s'y mettent aussi, notamment dans les nouvelles

Edito

Une longue vie de couple	p. 2	Mon préau, un nouvel espace	p. 8
Les Canaries en famille	p. 3	Les sorties du mercredi	p. 9
Partager au quotidien	p. 4	Une communauté religieuse	p. 10
Trois femmes et un appartement	p. 5	Agenda	p. 12
Accueil, communication...	p. 6		

Une longue vie de couple réussie

Monsieur et Madame Aellen se sont mariés en 1954 et constituent un exemple remarquable de vie en couple réussie, avec une expérience de la cohabitation qui vaut la peine d'être partagée.



© Odile Mottaz

Monsieur et Madame Aellen sont originaires d'Aubonne; ils sont nés à 20 mètres l'un de l'autre et ont suivi leur scolarité dans cette ville. Depuis, ils n'ont jamais cessé de se côtoyer. Après leur mariage, ils ont emménagé dans leur premier appartement que les parents de Monsieur avaient déjà meublé pour eux : « *C'était très pratique* », se souvient-il. Monsieur a d'abord exercé le métier de serrurier et a bifurqué à l'administration fédérale des blés au silo de Renens, d'abord comme ouvrier et ensuite comme administrateur pour finir sa carrière professionnelle. Quant à Madame, elle s'est occupée toute sa vie de l'éducation des enfants et

de l'entretien de la maison. Comme hobby, Monsieur s'occupait de la dernière vigne familiale qu'il avait rachetée à ses parents.

Le couple a eu trois enfants, dont deux sont aujourd'hui malheureusement décédés. La famille a alors déménagé dans une maison plus grande à Lausanne, à l'Avenue de Montoie. La maison appartenait à la famille Dubi, dont le fils Gérard a fait carrière en hockey sur glace. Les deux familles gardent de cette époque une belle amitié qui s'est formée tout au long des 60 ans de voisinage.

En 2021, la décision a été prise de déménager à la Fondation Clé-

mence, un lieu de résidence pour les personnes âgées qui souhaitent vivre dans un environnement sécuritaire, chaleureux et convivial. À la Fondation Clémence, les résident-e-s bénéficient d'un accompagnement personnalisé, afin de répondre à leurs besoins et de leur offrir un cadre de vie agréable. Les activités organisées par la Fondation permettent aux résident-e-s de se socialiser et de créer des liens avec les autres habitant-e-s. Le couple a ainsi pu rencontrer de nouvelles personnes et s'intégrer rapidement à leur nouveau milieu de vie. Ils se sentent désormais en confiance et sont heureux de pouvoir profiter de leur temps libre en toute tranquillité. Ils sont ravis de ne plus avoir à se soucier de l'entretien de leur résidence et apprécient grandement le service de qualité qu'ils reçoivent. Malgré l'absence d'un espace privé, le couple aime passer l'entièreté de son temps ensemble.

Monsieur et Madame Aellen ne voient pas de différence entre leur vie actuelle et leur vie dans une grande maison, car ils ont trouvé une organisation qui leur convient et sont heureux de leur choix. « *On était bien lotis à Aubonne. On est contents d'être ici* », conclut Madame.

Propos recueillis par Odile Mottaz

SOUTENEZ LE JOURNAL DE QUARTIER DE PRELAZ-VALENCY!

Pour poursuivre son aventure, le Journal de quartier de Prélaz-Valency a besoin de votre soutien financier.

Tout don est utile!

Journal de Prélaz-Valency
Ch. du Noirmont 5
1004 Lausanne
IBAN: CH38 0839 0036 4058 1000 2



Les Canaries en famille et en camping-car

Avec l'objectif d'évoquer les vies de couples et de cohabitation, nous avons rencontré Julia. Avec son conjoint Konstantin et leur fils Yanis, ils ont parcouru, durant 4 mois, de février à mai 2022, les 7 îles des Canaries en camping-car.



© Julia Beyer

Julia, dites-nous 2-3 choses sur vous !

J'habite, depuis plusieurs années, à l'avenue de Morges 26. J'y avais logé en colocation lorsque j'étais à l'EPFL, puis j'y suis revenue avec mon conjoint, en 2015. Yanis y est né en 2018.

En 2021, nous avons eu, avec Konstantin, l'idée de profiter de voyager avec notre fils avant qu'il ne commence l'école. Konstantin et moi étions, depuis de nombreuses années, de grands voyageurs.

Quel était ce projet de voyage ?

Nous souhaitions sortir de la ville, être dans la nature, dans une région où le climat est doux, les paysages variés, les activités aussi nombreuses que possible et, enfin, pas trop loin de la Suisse. Nous avons donc choisi les îles Canaries et le camping-car. 4 mois nous semblaient être la durée idéale pour visiter les 7 îles que compte l'archipel, au large des côtes du Maroc.

Le camping-car nous permettrait de nous déplacer facilement, d'avoir de l'autonomie et un espace suffisant pour abriter notre petite famille. Nous l'avons choisi assez grand pour bénéficier d'un minimum de confort. Yanis y avait un petit coin à

lui, même s'il n'était pas bien grand: la grandeur d'un petit lit (50/150).

Et comment s'est passée la cohabitation dans un espace limité ?

Plus facile que prévu! Nous nous sommes assez vite habitués à un espace restreint. Nous avons

vraiment vécu à l'intérieur du camping-car au quotidien. En effet, sur les îles Canaries, les campings sont peu nombreux. Nous nous arrêtons donc souvent sur les parkings en bord de mer. Sur ces places, nous n'avions pas le droit de sortir la table et les chaises, donc en dehors des activités, nous vivions à l'intérieur du van. Et nous avons rapidement adapté notre rythme à Yanis et surtout à la nature: couchés et levés en même temps que le soleil. Seule la sieste est restée du domaine « spécialisé » de Yanis.

Pour manger, nous avons les 2 plaques du réchaud ce qui nous a permis de cuisiner régulièrement et de manière variée. Quand nous ne trouvions pas tout ce qu'il nous fallait pour le bircher du matin, nous nous sommes adaptés à la région et nous faisons un mélange bananes-avocats, produits régionaux. Et, dans les restaurants, nous avons goûté à toutes les spécialités locales!

Nous avons passablement d'activités, notamment balnéaires: surf, kite-surf, construc-

tions de châteaux de sable, baignades, mais aussi visites. L'île de la Grande Canarie possède un immense aquarium et sur Fuerteventura et Tenerife, nous avons visité de superbes zoos. Toutes les îles ne permettent pas la baignade: Lanzarote est une île volcanique et montagneuse et l'accès à la mer est assez limité, surtout pour les enfants. Nous avons donc aussi passablement marché, pratiqué le vélo et fait voler des cerfs-volants. Nous décidions des activités, de l'itinéraire 3-4 jours à l'avance, compte tenu des horaires de bateaux entre les îles.

Quels sont vos souvenirs de ce voyage ?

Tout de suite après le retour, il est resté un beau bronzage et des souvenirs sympas de lieux et d'activités. La maîtrise de l'usage des cerfs-volants est aussi un acquis. Et, avec Yanis, nous regardons souvent les photos et nous rappelons tous ces moments gravés dans sa mémoire pour le restant de sa vie. Si cela a été une belle aventure, les habitudes ont vite repris le dessus, notamment le stress de notre société lié au retour au travail. Et grand changement pour Yanis, puisqu'il est entré à l'école!

Interview réalisé par **Gérald Progin**



Partager au quotidien : une vision d'enfants

Dans la vie de tous les jours, ce sont plutôt des journalistes qui écrivent dans les journaux. Y a-t-il mieux que des enfants pour parler de «la vie en collectivité»? Sachant que nous sommes des experts en la matière depuis la garderie, nous nous sommes dit que nous pouvions vous donner un ou deux petits conseils.

La vie en communauté peut passer par le partage d'un espace. Depuis la 1P, on a appris à partager notre table avec un camarade. Et, à la maison, certains ont aussi dû apprendre à partager leur chambre. Parfois c'est difficile, alors on essaie de trouver des solutions pour que la cohabitation se passe bien.

On vous conseille de vous mettre d'accord pour délimiter l'espace si nécessaire. On peut mettre du scotch ou un rideau pour bien définir la zone de chacun et fournir un effort pour la respecter. Par exemple, on ne laisse pas traîner ses affaires sur l'espace de l'autre. Normalement, la cohabitation devrait mieux se passer.



Un autre lieu qu'on partage est la cour d'école. On s'est rendu compte que certaines règles de notre cour sont aussi applicables dans l'espace public.

Pour que ça se passe bien, on a créé des zones qui séparent les endroits, selon ce que l'on veut y faire. Il y a un espace pour le football, d'autres pour les jeux libres ou pour rester calme. Dans un parc, c'est pareil, on doit respecter les personnes qui sont déjà installées. Par exemple, si une personne lit tranquillement sur un banc, il est préférable de la ménager et aller jouer à nos jeux de balle un peu plus loin. Une autre chose que vous pouvez faire pour épargner l'espace public, c'est de ne pas laisser des déchets derrière vous.

Dans la vie en collectivité, il nous arrive d'avoir des désaccords et parfois des disputes. À l'école, on a appris que si une personne nous embête, il faut lui demander d'arrêter et lui expliquer ce qui nous a blessés. Si on est trop en colère, on peut aller plus loin pour essayer

de se calmer. C'est mieux de se séparer un moment afin de réfléchir et ne pas se dire des choses qu'on pourrait regretter. Si le conflit continue, on peut en parler à un adulte de confiance pour qu'il nous aide à régler le problème. Dans tous les cas, il faut toujours en parler à quelqu'un.

Dans une classe, on partage aussi du matériel. Ce matériel appartient à tout le monde, donc il faut le respecter et en prendre soin. Par exemple, nous avons un coffre à jeux que chacun peut utiliser. À chaque récréation, on a le droit de se servir, à condition de ne pas abîmer les jeux et de toujours remettre ce qu'on a pris à sa place. Grâce à ces habitudes, on peut tous

utiliser du matériel qui restera en bon état et le retrouver à chaque fois au bon endroit.

À la maison aussi on partage des objets, comme le sèche-cheveux ou les télécommandes. Il est donc important de penser au reste de la famille et avoir du respect.

Dans notre classe, à la maison ou dans un club de sport, on a tous des tâches à accomplir. Par exemple: laver le tableau noir, faire la vaisselle ou ranger le matériel de sport. Ces petits travaux permettent de maintenir notre classe ou la maison propres, ce qui est plus agréable pour tout le monde.

Si une seule personne fait toutes ces corvées, c'est injuste et désagréable. Pour que les choses soient équitables, chacun devrait apporter sa contribution. Ce n'est pas toujours amusant à faire, mais si on s'y efforce, on peut apprendre à aimer ces tâches.

Pour finir, on pense que la vie en collectivité, c'est surtout de partager des moments avec d'autres personnes pour apprendre à se connaître, apprendre de nos différences, collaborer et évoluer.

On espère que tout ce qu'on a appris pourra vous servir et que ces conseils seront utiles.

Les élèves de la 6P11 du Petit Collège de Prélaz et leur maîtresse, Carolina Zapata

Trois femmes et un appartement

La colocation est le fait de partager un logement en commun, à deux et parfois à bien plus. Souvent associé aux logements étudiants, ce mode de vie attire, dans la réalité, un bien plus large public. Effectivement, un habitat partagé permet de répondre à la crise du logement et à l'augmentation des loyers, mais au-delà de ces raisons économiques, certain·e·s y voient aussi des aspects pratiques et/ou y trouvent des avantages au niveau social.

Eva Hirschi, 33 ans et d'origine bernoise, vit dans une colocation sous le Parc de Valency. Après des études à Genève et avoir travaillé ensuite en tant que journaliste à l'étranger pendant quatre ans, elle a décidé de s'installer à Lausanne – ville où vivent ses meilleures amies – afin de couvrir la Suisse romande pour différents médias suisses alémaniques.

Eva, comment avez-vous atterri dans cette colocation ?

Je voulais m'installer pour quelque temps à Lausanne. A cause des loyers élevés et parce que je voulais vivre dans un vrai appartement et non pas dans un petit studio, j'ai cherché une colocation. Je connaissais ce mode de vie de mes années étudiantes et je l'ai toujours apprécié. Or, j'ai fait délibérément le choix de ne pas vivre avec des amies ; cela préservait mon besoin d'indépendance, de liberté. Je n'avais, par exemple, pas envie de devoir prévenir les colocs si je ne rentrais pas le soir. Cette colocation ici, je l'ai trouvée par une annonce sur Facebook.

Comment décririez-vous votre logement ?

C'est un appartement dans un immeuble du chemin du Noirmont. Situé dans un quartier calme, l'appartement est magnifique et bénéficie d'une belle vue. Il y a un balcon, côté sud, on voit même un bout du lac Léman et les montagnes. Il y a trois chambres, un salon et une cuisine. Ma chambre donne partiellement sur le parc de Valency. Je travaille souvent depuis la maison et j'aime de temps en temps lever les yeux : je regarde dehors, les gens qui se promènent, les chiens qui courent.

Et qui sont vos colocataires ?

Notre colocation ne correspond pas aux clichés du logement d'étudiant·e·s, car lorsque j'ai emménagé, nous étions toutes des professionnelles dans la trentaine. Aujourd'hui, la troisième chambre a été reprise par une jeune étudiante EPFL. Nous nous entendons bien, mais finalement, c'est assez rare que nous soyons à la maison les trois en même temps : nous avons toutes un rythme différent. Nous arrivons tout de même à partager parfois un verre ou un repas.

Pourquoi avoir choisi ce mode d'habitation ?

Je suis un peu une nomade, comme

comme le WiFi, les produits ménagers, etc. On peut même se permettre une femme de ménage, ce qui participe sans doute au bon fonctionnement de la colocation !

Quels sont les inconvénients ?

Le bruit pourrait être une gêne, mais dans notre colocation, ce n'est pas un problème. Il y a évidemment les questions liées au partage, comme le fait que la salle de bain soit potentiellement occupée au moment où on en a besoin.

Comment réagit votre entourage du fait que vous vivez en colocation ?

Ce n'est pas quelque chose de si étonnant dans mon environnement ; je ne suis pas la seule à vivre en colo-



© Eva Hirschi

je travaille aussi dans deux associations de journalisme, je suis souvent à Zurich ou à Berne et mon compagnon vit à Fribourg. Ce ne serait pas «rentable» de prendre un logement pour moi toute seule, au vu du temps que j'y passe. D'autant plus qu'en colocation on partage certains frais

colocation, plusieurs ami·e·s proches ont aussi choisi ce mode d'habitation.

Je pense cependant que cela sera ma dernière colocation : dans un futur proche, je compte emménager avec mon compagnon.

Propos recueillis par Sandrine Prisi

Accueil, communication et prise en charge des familles

Une société soucieuse de son avenir doit veiller à ce que les enfants bénéficient de bonnes conditions d'accueil et de développement pendant les premières années de leur vie. Les Centres de vie enfantine municipaux offrent cet accueil en vue de la conciliation de la vie professionnelle et familiale. Mais qu'en est-il quand les parents sont séparés et ne font plus vie commune ?

Au CVE de Valency-La Maille, les types de familles se multiplient : parents mariés, concubins, célibataires, hétéro ou homosexuels, familles monoparentales, recomposées, séparées. La famille n'est plus un socle solide et immuable, mais elle est évolutive et reste une référence importante pour l'enfant. Chaque famille est différente, singulière. Les rôles entre père et mère ne sont plus aussi définis que par le passé ; le



© Aurore Paquier

père ne représente plus forcément l'autorité et la mère le côté maternant. Chaque famille trouve ses propres repères et règles. Il n'y a donc pas une façon unique d'entrer en lien avec elle. Pourtant, il est important d'être présent-e à ses côtés, dans l'écoute active qui permet de cerner ses besoins.

A l'inscription, les familles sont accueillies par la direction. C'est la première étape pour créer le lien de confiance. On récolte les informations sur la situation et la configuration familiale : les deux parents sont-ils présents ? Y a-t-il une garde partagée ou exclusive ? des restrictions ? C'est souvent clair et parfois, beaucoup plus flou. Ce n'est pas que nous soyons curieuses de la vie privée des gens, mais il est important pour nous de savoir quelle place occupe l'enfant, qui s'occupe de lui ou d'elle, quelles sont ses figures d'at-

tachement, dans quel mode culturel il évolue, quels sont les modèles éducatifs, avec qui allons-nous collaborer, qui viendra le-la chercher le soir et à qui proposerons-nous des entretiens.

Dans les cas où le couple est séparé, nous prenons soin de vérifier avec chacun-e la façon dont il veut être informé des différents événements du Centre de vie enfantine. Nous enverrons alors, par exemple, deux invitations au lieu d'une par famille. Lorsque le dialogue est rompu entre les deux conjoints, préfèrent-ils faire les entretiens ensemble ou séparément ? Nous prenons en compte chaque individu et sommes attentif-ve-s à ce que tous puissent avoir leur rôle dans la vie de leur fils-fille ainsi que dans le cadre de la garderie.

Lorsqu'il y a des mesures d'interdiction pour l'un des géniteurs, avec une garde exclusive, nous suivons les règles des documents légaux. Sans prescription légale, nous autorisons un parent à emmener son enfant, même si l'autre parent aurait des demandes restrictives.

Concernant la prise en charge d'un enfant dont les parents sont séparés ou en train de se quitter, nous gardons en tête leur situation familiale et pouvons les soutenir lorsqu'ils expriment leur tristesse, le sentiment de manque, leurs frustrations ; nous mettons des mots sur leurs émotions, leurs ressentis. Comme dans toute autre situation, nous pouvons les accompagner au mieux lorsque nous sommes au courant de ce qu'ils vivent.

Dernièrement, un couple s'est séparé. C'est après avoir appris leur nouvelle configuration parentale que nous avons pu comprendre et contextualiser certaines réactions plus fortes, voire inhabituelles, du garçon au cours des dernières semaines. Père et mère resentaient de la culpabilité vis-à-vis de ce que pouvait vivre leur fils. L'équipe les a rassurés. Depuis que les choses entre adultes se sont posées et clarifiées, le petit semble plus paisible.

Bien qu'ils ne vivent plus tous ensemble et que les enfants expriment leur envie, leur rêve de vivre en famille réunie, ils comprennent leur nouvelle situation une fois que celle-ci est claire et définie. Ils savent qu'ils ont deux maisons, quand ils doivent aller chez

l'un ou chez l'autre, par le biais de la communication, de tableaux, de calendriers. Ils trouvent un rythme, un équilibre et se sentent en sécurité affective quand leurs parents sont présents pour eux, chacun à leur manière. Ils ne sont plus témoins des conflits dans le foyer. Lors des fêtes institutionnelles de la garderie, certains parents arrivent à se croiser, à mettre de côté leurs rivalités, le temps de partager un moment convivial avec leur enfant et les éducateur-trice-s.

Johan* : *« J'aime bien qu'ils soient séparés parce qu'ils s'engueulent pas. Je n'ai pas besoin de dire arrêtez ! »*

Sasha* : *« Moi j'aime pas, parce que je dois prendre le train. » « J'aimais bien quand mes parents ils vivaient ensemble. »*

Johan* : *« J'aime car j'ai une autre maison juste à côté de la gare et c'est trop pratique pour prendre le train. »*

Aurore Paquier

*prénoms d'emprunt

Les parents en photo ne sont pas ceux concernés par les questions de séparation



© Aurore Paquier

Cortège des lumières

En passant de l'heure d'été à celle d'hiver, on laisse passer le cortège des lumières. On fait de la musique, on fait du bruit, au chocolat et marrons chauds, on dit oui. On écarquille grand les yeux Pour admirer les jongleurs de feu.

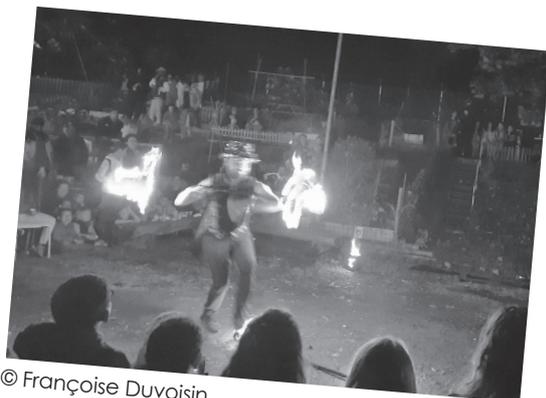
FD



© Françoise Duvoisin



© Françoise Duvoisin



© Françoise Duvoisin

Mon préau, un nouvel espace du quartier?

Aaaah, la cour d'école! Ce lieu dont on aime bien se souvenir et que l'on cherche parfois à retirer de sa mémoire. Le préau des cordes à sauter, des cages de foot, des premières histoires, des surveillant·e·s, des modes et des amitiés. « Mon papa venait m'y chercher », « ma maman me ramenait mon goûter à la récréation », « on tardait à se mettre en colonne pour terminer notre jeu ». Le préau, c'est un cas d'école ! On n'y vient jamais en dehors des cours, sauf si l'on a des devoirs surveillés ou si l'on a une séance avec les parents. Alors venir le week-end ou pendant les vacances avec des ami·e·s ou sa famille ? Ça ferait bizarre non ?



© Gaëtan Da Cruz

Comme nous l'avons lu dans le précédent numéro, la nouvelle politique municipale sur les préaux et la candidature auprès des Fondations Radix et Federer ont permis de récolter des fonds et mettre en place un groupe de travail interdisciplinaire afin de réfléchir et financer la rénovation des préaux du petit et du grand collège de Prélaz. Ainsi, un formidable réseau interprofessionnel s'est activé sous la coordination du Service des écoles et du parascolaire de la Ville de Lausanne. Le groupe de travail a dû répondre aux quatre axes de la politique publique et devait satisfaire deux usages des préaux : durant le temps d'école pour favoriser les activités pédagogiques (pas seulement la récré) et en dehors du temps d'école au bénéfice du quartier. Dans un premier temps, un questionnaire et des ateliers ont été réalisés avec les élèves dans les classes par le biais de leurs enseignant·e·s.

Dans un second temps, un sondage a été diffusé en ligne et une perma-

nence du Service des écoles et du parascolaire a été animée durant quatre semaines dans le préau du grand collège de Prélaz par Fabienne De Pietro, adjointe administrative et Laurene Rakoto, collaboratrice scientifique. David Rodriguez, le coordinateur en matière d'accessibilité universelle de la Ville de Lausanne est venu à la rencontre du réseau et de parents d'élèves pour écouter et envisager des améliorations d'accès.

Enfin, un atelier participatif a été animé par Aziz Orfia, chef de projet du domaine de coordination de quartiers de la Ville de Lausanne et co-organisé conjointement avec l'école et le Centre Socioculturel de Prélaz-Valency. Jeudi 12 octobre entre 17h et 19h, c'est une centaine de participant·e·s qui se sont retrouvés dans le préau du grand collège de Prélaz pour animer, partager et présenter leur point de vue autour de rires, de fantaisie et de convictions. Une illustratrice a pu dessiner les idées, projetées en direct sur un grand écran durant toute la rencontre, donnant ainsi une synthèse des discussions développées sur trois axes : bilan, rêve et réalité.

Le préau ou en tout cas son « city-stade », plus communément nommé « terrain rouge », est amplement uti-

lisé les fins de journées, week-ends et durant les vacances. Les résultats du sondage indiquent majoritairement une volonté de pouvoir utiliser les préaux comme des espaces de quartier en dehors des heures scolaires. Tandis que l'atelier participatif a validé, quant à lui, le désir d'un lieu accueillant, plus inclusif, plus vert, où pouvoir se retrouver même après l'école ! Peut-être se rencontrer à l'occasion d'une fête des voisins, un concert, un spectacle, de pique-niques entre amis, d'un tournoi ou à l'inauguration de la fin des travaux au printemps 2025 ? Les possibilités ne manqueront pas. Au quartier de les réaliser !

Une réglementation viendra accompagner la fin des aménagements. Elle sera communiquée et signalisée pour garantir un bel espace de vie.

Vous pouvez retrouver l'évolution du projet sur le site de la Ville de Lausanne en cherchant : « Préau scolaire de Prélaz ». Les prochaines étapes se dérouleront en 2024 : mi-janvier présentation et mise en consultation publique de l'avant-projet ; mi-janvier à juin finalisation du projet ; vacances d'été jusqu'à août travaux de réaménagement ; novembre plantations.

**Au nom l'équipe du centre :
Gaëtan Da Cruz**

Les sorties du mercredi: de la vie collective!

Si ça ne tenait qu'aux enfants, nous passerions nos mercredis après-midi à jouer à la Play, à Aquaparc ou encore au Lasergame. Mince alors, on va plus souvent au musée ou en balade qu'au Jumpspot. Et pourtant des sauts de joie et des rebondissements, ça il y en a!



© Cléo trombert

Deux sacs, des casquettes, un ticket de bus dûment rempli et nous voilà partis pour traverser Lausanne et rejoindre le chemin de la Vuachère, à la poursuite des traces du renard.

A l'idée de dénicher ce fameux renard, les enfants étaient tous plus motivé·e·s les un·e·s que les autres à faire le guide. Le but, c'est une chose, mais le cheminement apporte son lot de satisfactions. Trouver les traces au sol et suivre les panneaux n'est pas une mince affaire; il faut apprendre à lever le bout de son nez. Et parfois, il faut même oser s'écarter du chemin pour se rendre compte qu'il y a encore bien des trésors cachés dans Lausanne.

Quelle surprise, pour nous adultes, d'observer ces enfants émerveillés par la simple découverte d'une chute d'eau. L'espace d'un instant, c'étaient des grenouilles et des poissons qu'ils et elles recherchaient dans cette rivière.

La balade s'est poursuivie et

nous sommes arrivés au Parc du Denantou que certain·e·s connaissaient déjà. Par chance, nous étions accompagnés d'une petite fille qui connaissait l'histoire de ce beau pavillon thaïlandais. Elle a eu le plaisir de partager ses connaissances avec le reste du groupe.

Nous n'avons pas fait la rencontre de ce renard, mais une chose est sûre, les enfants sont revenus avec de l'or dans les yeux.

La surprise et la découverte ayant fait recette, un mois plus tard, nous voilà partis pour l'EPFL Pavillon: un musée encore un peu méconnu dans l'abondante offre lausannoise.

Nous avons commencé par rejoindre l'arrêt du M1 à Malley. En soi, c'était déjà un début d'aventure: il nous a fallu zigzaguer entre les travaux et emprunter des raccourcis.

Arrivés à l'EPFL, les enfants étaient tout de suite impressionnés par l'architecture des bâtiments, ainsi que ces énormes allées piétonnes que l'on ne retrouve pas souvent en ville. Les étudiant·e·s étaient quant à eux·elles surpris·e·s et amusé·e·s de voir un groupe de jeunes enfants se balader sur leur campus.

C'est aussi ça la magie de notre métier, faire se rencontrer deux mondes.

Leurs vestes à peine déposées dans les casiers, les enfants étaient alors impatients de découvrir ce qui se cachait derrière la porte, d'autant plus que des paires de lunettes 3D leur avaient été distribuées par les guides du musée.

Passé le seuil, la première chose

que l'on a pu entendre était un «Wow» enthousiaste.

On pouvait lire dans leurs yeux, l'émerveillement de découvrir ça! Même si nous les avions informés de la visite, ils ne s'attendaient sûrement pas à trouver ce genre d'œuvre. Par la suite, nous avons continué la visite guidée, l'accompagnante invitant les enfants à manipuler les œuvres avec délicatesse. C'était un plaisir pour le groupe de se sentir actif et non passif de l'expérience.

À la fin de visite, nous nous sommes retrouvés sur l'esplanade pour le goûter. Les enfants en ont profité pour courir et jouer. Un divertissement bien mérité après toute l'attention portée à l'exposition!

Lors du retour à l'APEMS, nous, adultes, avons observé une fois de plus de beaux échanges entre les enfants. Les sorties du mercredi ne sont pas que découvertes, elles sont aussi bénéfiques pour la cohésion de groupe.

Pour l'équipe de l'APEMS Clémence, Christophe et Youssouf



© Cléo Trombert

Présence active et priante d'une communauté religieuse en Prélaz.

La propriété de Prélaz-Fontaine a été vendue, en 1932, afin de pouvoir y fonder la paroisse Saint-Joseph. Sa maison de maître, construite en 1750 et dont le corps principal est inscrit au registre des monuments historiques, abritait alors un foyer-pensionnat, essentiellement maison de repos pour personnes en convalescence, tenu par une communauté de religieuses, les Sœurs de la Charité Sainte-Jeanne Antide.



La Servante de Dieu
Mère Marie-Thérèse Scherer
Première Supérieure générale des Sœurs
de la Sainte-Croix d'Ingenbohl

Photo d'archives

Le 28 octobre 1940, la direction de la maison de repos de Prélaz sera reprise par les Sœurs de la Charité de la Sainte Croix, appelée aussi Sœurs d'Ingenbohl et appartenant à la famille franciscaine. Elles payaient un loyer forfaitaire et y logeaient.

Le charisme de cet ordre religieux est d'être au service de la santé et du domaine social, de l'école et de la formation, de la pastorale et évangélisation. Leur vie communautaire suivait des règles strictes, rythmées par la liturgie des Heures, les laudes de l'aube suivies de la messe, l'office du milieu du jour, les vêpres en début de soirée, les complies avant le coucher, mais aussi dans le travail, les événements du quotidien et la rencontre des personnes pour y

« découvrir le grain d'or caché en elles. ». (Mère Marie-Thérèse)

La maison de maître, appelée Foyer Saint-Joseph, est devenue une œuvre paroissiale et abritait essentiellement des dames âgées, convalescentes, ainsi qu'un dispensaire.

« Notre activité en Prélaz a débuté dans une émotion pénible et angoissante. Il est toujours difficile de remplacer une autre congrégation qui a travaillé pendant des années dans cette maison. (...) Notre arrivée a certainement suscité bien des appréhensions puisque le soir même de notre arrivée, les valises s'alignaient le long du corridor et le lendemain, plusieurs pensionnaires quittaient la maison. On craignait peut-être la discipline des Sœurs d'Ingenbohl... » peut-on lire dans les archives de la Congrégation.

« Oui, nous avons connu les difficultés des débuts. Beaucoup de travail et peu de monde pour tra-

vailer. La Sœur visiteuse, Sr Suzanne Farine, était toute la journée absente pour la visite aux malades et s'occupait du dispensaire. La deuxième, Sr Anne-Marie Roulin, supérieure et responsable de la bonne marche de la maison, était à tour de rôle : femme de chambre, lessiveuse, repasseuse. Elle avait le service de table à la salle à manger des pensionnaires, faisait les achats, ornait l'église et la petite chapelle, secondait les prêtres pour le catéchisme. Une jeune fille cuisinière faisait les commissions. Avec le temps, une troisième religieuse, nous a rejointes et nous avons pu engager une femme de chambre et une volontaire. Nous avons connu les temps héroïques, ceux où régnait Dame Pauvreté, mais escortée malgré tout de joie parfaite, nous sachant dans la prière et l'obéissance. »

En 1944, Sr Marie-Laurence est arrivée dans la communauté comme Sr Visiteuse et y restera de très nom-



Photo d'archives



Photo d'archives

breuses années. En 1956, grâce à la générosité des paroissiens et divers donateurs amis, une 2CV a pu être offerte à cette religieuse, afin de la soulager dans ses nombreux déplacements sur un territoire paroissial très étendu.

Le 16 avril de cette même année, sur l'impulsion du Curé Haas, la Sr Jean Bosco a fondé et dirigé la toute nouvelle école catholique de St-Joseph, située dans les locaux sous l'église: d'abord 2 classes, 1 enfantine et 1 primaire, puis rapidement, 5 classes: 2 enfantines et 3 premières classes primaires, tenues par des laïques et 2 religieuses dont Sr Albert-Marie, appréciée pour sa douceur et son sourire.

La communauté des Sœurs

d'Ingenbohl, variant de 3 à 5 religieuses selon les époques, a poursuivi ses activités médicales, scolaires, pastorales et catéchétiques jusqu'en 1992. En effet, le 28 janvier, une Assemblée extraordinaire de la Paroisse a décidé d'octroyer un droit de superficie et d'usage de la Maison Saint-Joseph à la Fondation Clémence. Suite à la nouvelle politique cantonale privilégiant les soins à domicile et les EMS, au détriment des maisons de repos comme celle de Saint-Joseph, et comme son exploitation était devenue périlleuse, voire impossible, il était préférable que, transformée, elle puisse conserver sa vocation première au service des Aînés. Elle abritera donc la section des Courts Séjours de la Fondation Clémence.

Les Sœurs ont dû quitter la Maison, non sans éprouver de la tristesse, après avoir «*tant œuvré - cœur, âme, corps - en faveur de la Paroisse, des écoles, des Aînés*». Une grande vente-liquidation du mobilier et de la vaisselle a eu lieu les 2 et 3 octobre 1992.

En octobre 1993, à la demande du Curé

Gabriel Pittet, la Congrégation a réouvert une communauté de 3 religieuses sur la Paroisse, uniquement pour le service pastoral et l'aide aux personnes en difficulté. Les Sœurs logeaient alors dans un appartement, à l'Av. de Morges 68, dans une liberté individuelle plus grande, une souplesse de leurs horaires respectifs et communautaires, se retrouvant pour des temps de prières, certains repas et partages d'expériences de vie.

Elles quitteront définitivement la Paroisse en 2010.

Françoise Duvoisin

Sources :

Archives de la Congrégation des Sœurs d'Ingenbohl à Fribourg

Archives paroissiales de Saint-Joseph



Photo d'archives

Le Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs (RERS)



RESEAU SAVOIR

J'apprends, et en échange j'enseigne. Le réseau d'échanges réciproques de savoirs permet de faire circuler les savoirs dans la gratuité: c'est la réciprocité qui est le moteur. Et, au réseau, chaque savoir a la même valeur. On ne comptabilise pas les heures. Chacun sait quelque chose, chacun peut participer. Transmettre un savoir cela s'apprend, et cela valorise l'offreur.

Le réseau est ouvert à toutes et tous, sans distinctions: il suffit de formuler une offre et une demande. Français, anglais, informatique, dessin, peinture, appui scolaire... : les possibilités sont nombreuses, incluant savoirs et savoir-faire.

Av. de Morges 44, 1004 Lausanne. Tél. 021 626 54 90 - Ouvert les lundi-mardi-jeudi de 9h30 à 12h et de 13h à 16h30, ainsi que les mercredis de 13h à 17h.

Souhaitez-vous recevoir gratuitement le Journal par la poste ?

Découpez ce talon, remplissez-le et envoyez-le dans une enveloppe affranchie à : Journal de Prélaz-Valency
Ch. du Noirmont 5
1004 Lausanne
ou par mail à info@journaldeprelaz-valency.com

Pas envie de recevoir du papier ?

Inscrivez-vous à la version informatique sur : info@journaldeprelaz-valency
ou consultez la version en ligne sur : www.journaldeprelaz-valency.com

Merci de m'envoyer le Journal par la poste.

Nom, prénom :

Rue, no :

Code postal, ville :



Tous les mardis

PAUS'CAFE

Reprise le 16 janvier de 8h30 à 11h
Hors vacances scolaires
Tout public
Au Centre socioculturel

Mercredis et jeudis

ACTIVITES ENFANTS 6-11 ANS

Tous les mercredis 14h-17h (6-11 ans)
Tous les jeudis 15h40-17h (6-11 ans) et 17h-18h30 (9-11 ans)
Gratuit, goûter offert
Au Centre socioculturel, inscriptions sur place

Vendredi 8 mars

JOURNEE DES DROITS DES FEMMES

Programme à venir
Renseignements au Centre

Tous les lundis

COURS DE FRANCAIS

Avec l'association Français en jeu:
<https://www.francaisenjeu.ch/cours/cours-hebdomadaires-quartier-prelaz/>

Jour à définir

REPAIR CAFE

Reprise en février 2024
Au Centre socioculturel
Dates sur www.repair-cafe.ch ou sur notre site

Comité de rédaction

- Françoise Duvoisin
 francoise.duvoisin@sunrise.ch
- Gérald Progin
 g.progin@bluewin.ch
- Sandrine Prisi
 sandrineprisi@hotmail.com

Mise en page

Gérald Progin

Contributeurs réguliers

- Aurore Paquier, Centre de vie enfantine de Valency
 SPEValencyEcoliers@lausanne.ch

Laetitia Beney, responsable APEMS de Clémence
 Laetitia.Beney@lausanne.ch

Gaëtan Da Cruz, animateur, Centre socioculturel de Prélaz-Valency
 gaetan.dacruz@fasl.ch

Odile Mottaz, animatrice resp., Fondation Clémence
 odile.mottaz@fondation-clemence.ch

Caroline Devallonné Dinbali, représentante des enseignant·e·s du collège de Prélaz
 carodedin@gmail.com

Editeur

Association «Journal de Prélaz-Valency»
Noirmont 5, 1004 Lausanne
 info@journaldeprelaz-valency.com
www.journaldeprelaz-valency.com

Facebook: <https://www.facebook.com/Journal-de-Prélaz-Valency>

Paraît 3 fois l'an